

# Cahier des Charges

*Pour la planète,  
j'ose prendre la parole*

## **CONCOURS D'ELOQUENCE DES COLLEGES DES HAUTS-DE-SEINE**

---

## I- Présentation générale

Préparer les collégiens à devenir des citoyens responsables et éclairés est au cœur de nos préoccupations. La maîtrise de l'expression orale, de la prise de parole en public, la culture du dialogue et du débat citoyen constituent des prérequis indispensables à cette insertion sociale et professionnelle.

De nombreux projets sont mis en œuvre par les équipes pédagogiques et éducatives pour accompagner les élèves à maîtriser ces arts de la parole.

Pour cette année scolaire, un nouveau projet porté par la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale (DSDEN) et le Conseil Départemental est proposé aux collèges alto-séquanais : le concours d'éloquence ***Pour la planète, j'ose prendre la parole***, dont le règlement est défini dans ce cahier des charges. Les collèges peuvent également s'inscrire au concours académique, proposé aux élèves du cycle 2 au post Bac, le Tournoi Communication Arts de la Parole (T.C.A.P.) dont le règlement et les modalités d'inscription vous ont été adressés par courriel.

Le concours d'éloquence ***Pour la planète, j'ose prendre la parole*** est issu de cette volonté de permettre aux élèves d'améliorer leur expression orale et celle de leurs idées, de développer leur esprit critique afin de les préparer aux épreuves orales qui vont jalonner leur scolarité : épreuve orale du Diplôme National du Brevet et Grand Oral du Baccalauréat, et favoriser leur insertion professionnelle.

Ce concours s'adresse à l'ensemble des équipes disciplinaires des collèges des Hauts-de-Seine car au-delà des compétences ci-dessus, il va permettre aux élèves d'acquérir et de consolider les compétences transversales indispensables à l'expression orale.

Un grand nombre de collèges étant aujourd'hui équipés de matériels numériques innovants comme des kits web TV et web radio, reçus dans le cadre de l'appel à projets numériques départemental, ces dotations pourront être utilisées pour travailler avec les élèves.

Le numérique apparaît comme un levier permettant non seulement d'aider les élèves dans l'apprentissage de l'art oratoire, en offrant par exemple la possibilité de filmer les prestations des élèves pour les analyser, mais aussi de travailler sur l'éducation aux médias et à l'information.

Les compétences travaillées dans les différents exercices proposés sont nombreuses et transversales à toutes les disciplines. En effet, à travers ce concours, l'objectif est d'amener les élèves à :

- améliorer leur expression orale et développer leurs compétences oratoires : apprendre à choisir le mot juste, argumenter, défendre un point de vue, chercher à convaincre et captiver le public ;
- réaliser un travail collaboratif dans le respect de l'autre, l'écoute, la bienveillance, l'échange, l'entraide, la lutte contre les préjugés ;
- apprendre à construire un discours par la maîtrise des techniques de l'argumentation ;
- développer la confiance en soi en travaillant sur les postures et le langage corporel (apprendre à respirer, poser la voix, gérer le stress...) ;
- développer de solides compétences numériques.

## **II- Mise en œuvre du concours**

### **A / Public concerné**

Ce concours s'adresse à l'ensemble des niveaux de classes de collèges des Hauts-de-Seine.

Un établissement ne pourra présenter qu'une classe, et chaque candidature devra être portée par au moins deux professeurs de disciplines différentes. Tous les élèves de la classe sont concernés.

Les collèges intéressés pourront déposer leur candidature via l'enquête en ligne de l'ENT. Elle sera étudiée par un comité de pilotage composé de représentants du Département des Hauts-de-Seine, de la DSDEN, du Réseau Canopé et de la Délégation académique au Numérique Educatif (DANE).

En fonction du nombre de candidatures, le nombre de collèges participants pourra être plafonné de façon à pouvoir proposer un accompagnement approfondi pour toutes et tous.

### **B / Préparation et accompagnement**

#### **Du côté des élèves**

Les élèves des classes participantes au concours seront accompagnés dans l'apprentissage des techniques oratoires par des professionnels qui interviendront comme suit :

- 4 séances de 2h dans le courant de l'année ;
- 2 séances de 2h au printemps 2021 pour aider les élèves à préparer leurs prestations en vue de l'évènement final.

Ces temps de formation se dérouleront en demi-groupe. La présence d'un membre de l'établissement sera obligatoire.

Des associations d'étudiants pourront intervenir pour du coaching et être mobilisées en appui d'éventuels prolongements réalisés à destination des élèves par les professeurs.

En fonction du contexte sanitaire, ces temps d'accompagnement pourront être organisés en distanciel.

#### **Du côté des enseignants**

Des temps de formation à destination des enseignants jaloneront l'année scolaire à raison d'une demi-journée sur la partie didactique, et d'une autre demi-journée sur la partie numérique. Ces formations pourront avoir lieu en distanciel, si le contexte sanitaire le nécessite.

L'atelier CANOPÉ et la DANE apporteront leur expertise aux enseignants, à leur demande.

#### **Les candidats aux épreuves**

La liste des candidats aux épreuves sera réalisée par les établissements.

## C / Epreuves du concours

La thématique **du développement durable et de l'écologie**, qui est au centre de la réflexion des élèves, guidera les trois épreuves du concours.

Deux catégories distinctes participeront aux trois épreuves : une catégorie 6<sup>ème</sup>/5<sup>ème</sup> et une catégorie 4<sup>ème</sup>/3<sup>ème</sup>. Chacune d'entre elles participera aux trois épreuves suivantes :

- **Épreuve 1 : l'argumentation**

Les élèves prépareront pendant l'année un argumentaire autour de 4 questions imposées, en lien avec cette thématique.

Le jour de l'épreuve, chaque établissement s'exprimera, en un temps défini au préalable, sur l'une de ces 4 questions, tirée au sort. Pour réaliser cette prestation, l'établissement aura le choix de présenter un candidat ou une équipe. Il n'y aura pas de temps de préparation.

- **Épreuve 2 : le duel**

Les élèves prépareront dans l'année 4 plaidoiries et 4 réquisitoires autour de sujets imposés, en lien avec la thématique.

Le jour de l'épreuve, les candidats de deux établissements différents s'affronteront, en un temps défini au préalable, sur l'une des 4 questions, tirée au sort. Chacun des candidats découvrira s'il présente la plaidoirie ou le réquisitoire. Il n'y aura pas de temps de préparation.

- **Épreuve 3 : le casting**

Chaque établissement devra envoyer, au printemps 2021, au choix :

- une capsule vidéo présentant la prestation de deux candidats ou équipes sur une question, au choix, de l'épreuve Duel ;
- un enregistrement radio réalisée sous forme d'émission débat sur une des questions, au choix, de l'épreuve Argumentation.

Les modalités du concours pourront être adaptées en fonction des évolutions sanitaires.

## D / Calendrier

Du 9 au 20 novembre 2020	Inscription au concours via l'enquête en ligne de l'ENT
mi-novembre 2020	Sélection des collèges retenus et notification aux établissements
27 novembre 2020	Réunion de présentation du concours et formation des enseignants
Décembre 2020 – Mai 2021	Formation des élèves et coaching
Mai 2021	Envoi de l'épreuve 3
Juin 2021 (date à venir)	Concours